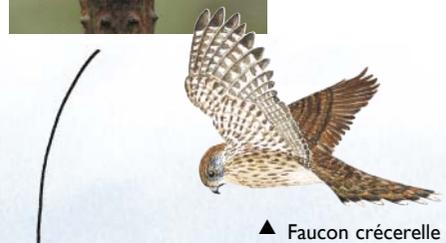




▲ Rougequeue noir et rougequeue à front blanc ▼



▲ Faucon crécerelle



▲ Mésange bleue et mésange charbonnière ▼



▲ Moineau domestique et moineau friquet ▼



... et bâti

Dans nos bâtiments, les oiseaux retrouvent les caractéristiques du milieu naturel qu'ils occupaient avant le développement des villages et des villes. Ainsi, les murs de clôture ou des maisons, les pignons, les combles, les garages, les greniers, les granges, etc. offrent aux oiseaux de nombreuses cavités où ils peuvent s'installer.

Bien cohabiter

■ Pour préserver les pas de porte des déjections des hirondelles, installez des **planchettes**, amovibles ou non, de 20 à 40 cm sous les nids.



■ Les oiseaux ne voient pas les baies vitrées ! Pour éviter les collisions souvent mortelles, appliquez des éléments sur les vitres pour les matérialiser : **silhouettes d'oiseaux électrostatiques, autocollants décoratifs, peinture à vitres...**



■ Lorsque des oiseaux accumulent des matériaux pour leur nid ou salissent de leurs fientes un atelier ou un garage, on peut **obturer l'accès à certaines parties du bâti** à condition de le faire hors période de nidification (automne-hiver). Il est alors indispensable d'installer un **nichoir de substitution** au plus près de l'endroit où l'oiseau nichait.



▲ La cheminée est grillagée pour empêcher l'accès au choucas des tours qui y accumule des branches pour faire son nid. Un nichoir a été installé en compensation.

Vente de nichoirs, silhouettes d'oiseaux et matériel Schwegler sur www.lpo-boutique.com ou LPO Service diffusion - BP 90263 - 17305 ROCHEFORT cedex - tél. 05 46 82 12 66

La LPO, un partenaire... naturel !

La LPO, Ligue pour la Protection des Oiseaux, association de protection de la nature fondée en 1912, a pour but « la protection des oiseaux et des milieux dont ils dépendent ». Riche de plusieurs dizaines d'années d'expériences et d'observations, La LPO connaît les habitudes de vie et les besoins des espèces qui nichent en ville. Contactez-nous pour tout conseil sur les oiseaux et les aménagements (plans, dates...) à réaliser pour les accueillir !

Pour nous contacter :
Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne
389 avenue de Nantes - 86000 Poitiers - tél. 05 49 88 55 22
fax 05 49 30 11 10 - mél vienna@lpo.fr - site internet <http://vienna.lpo.fr>

Cette action est réalisée avec le soutien financier de :



Conception, réalisation : © LPO Vienne / 2008 / Illustrations : E. Barbelette, S. Braud, R. Cabrol, F. Cahiez, P. Chelsom, P. Cholsy, P. Cousin, J.-G. Couteau, F. Desbordes, T. Dubois, V. Gauduchon, S. Gauthier, M. Granger, A. Lajeanne, J.-L. Le Moigne, B. Liégeois, K. Lipovoi, M. Lomont, LPO, C. Nardin, M. Philipps, Station ornithologique Suisse, Schwegler / Impression Bedi Sipap sur papier blanchi sans chlore et issu de forêts gérées durablement.

Oiseaux et patrimoine bâti

Vous
CONSTRUISEZ
ou **RÉNOVEZ ?**
Pensez aux oiseaux !

Accueillir des oiseaux dans le bâti et embellir notre cadre de vie, c'est possible !

Les espèces d'oiseaux qui cohabitent avec l'homme depuis des siècles ont de plus en plus de difficultés à s'installer dans notre bâti. Leurs effectifs sont en équilibre précaire ou, pour certains, en nette régression.

Vous entamez la construction ou la rénovation d'un bâtiment ? Alors vous pouvez contribuer à la préservation de ces oiseaux, indispensables à notre qualité de vie, en favorisant leur accueil. Ce document vous propose des conseils et des aménagements, esthétiques ou invisibles, simples et peu coûteux, à réaliser pour offrir le gîte aux oiseaux.



Oiseaux...

Plus d'une quinzaine d'espèces d'oiseaux nichent dans le bâti rural ou urbain et cohabitent avec l'homme, parfois depuis très longtemps. La plupart de ces oiseaux sont cavernicoles : ils recherchent des fentes, des cavités... pour abriter leur nid. Ainsi, aujourd'hui, hirondelles et martinets dépendent strictement de nos constructions et ne se reproduisent plus en milieu naturel !



▲ Chevêche d'Athéna et effraie des clochers ▼



▼ Hirondelle de fenêtre et martinet noir ▲



▲ Hirondelle rustique



◀ Huppe fasciée et bergeronnette grise ▶



Offrir des gîtes

La restauration du bâti ancien et l'évolution des techniques et des matériaux de construction font disparaître nombre de sites appréciés par les oiseaux et la faune en général. Avec de la méthode et quelques aménagements peu coûteux et faciles à réaliser, vous pouvez garder ou recréer des gîtes pour les oiseaux. En l'absence d'équipements spécifiques, lézards et insectes utiles profiteront aussi de ces gîtes.

Conserver des cavités existantes

Les trous de boulin qui servaient à la mise en place des échafaudages, les fissures stables, les joints non bouchés qui ne mettent pas en péril l'étanchéité et la tenue des murs... fournissent des emplacements très appréciés par les oiseaux.

Il faut les conserver !



▲ Martinet noir nichant dans un trou de boulin non bouché



Convient aux mésanges, rougequeue, moineaux, martinets, faucons crécerelles... selon les dimensions de l'accès et la hauteur (voir tableau).

Créer des cavités visibles

Des gîtes de toutes formes et de toutes tailles peuvent être conçus dans les murs des bâtiments avec des pierres, des tuiles, des briques, des cylindres en poterie...

Utiles aux oiseaux, ces niches et cavités sont aussi des éléments de décoration des façades.



Convient, selon les dimensions de l'accès et la hauteur, aux rougequeue, bergeronnettes, moineaux, martinets... (voir tableau).



Veiller à ne pas faire des cavités trop profondes afin de préserver les propriétés isolantes et mécaniques du mur !

Créer des cavités invisibles...

Pour accueillir les oiseaux, on peut réaliser des aménagements quasi invisibles qui n'affectent pas l'aspect extérieur du bâtiment. Pour cela, il faut recourir à l'emploi de gabarits ou de parpaings-nichoirs, transformer judicieusement des volumes inoccupés ou créer des accès pour permettre aux oiseaux d'entrer dans un coin de grenier ou dans un nichoir caché.

Les gabarits

L'utilisation de gabarits permet de réserver les volumes des futurs gîtes. Après leur retrait, on obtient des cavités aux ouvertures discrètes ou masquées par les finitions de façade. Cette technique convient aux bâtiments neufs ou anciens.

Lors de la construction ou de la restauration d'un mur de pierres, on utilise des tubes PVC. Le mur est construit autour et le gabarit est retiré au fur et à mesure de l'élévation. Seul l'accès au gîte reste perceptible.



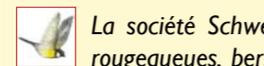
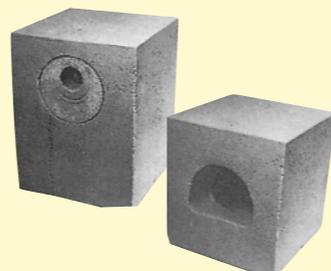
Pour un mur en béton, on dispose des gabarits en bois ou en polystyrène avant la coulée. Ici, la cavité obtenue est fermée par le bardage en bois percé d'un trou d'accès discret. On a aussi prévu une trappe de visite pour nettoyer le nid.



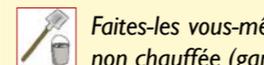
Convient aux mésanges et moineaux... selon l'accès (voir tableau).

Les parpaings-nichoirs

Façonnés en béton de bois, matériau non-agressif, les parpaings-nichoirs s'intègrent directement dans les murs. Formes et ouvertures répondent aux besoins et aux habitudes de différentes espèces d'oiseaux.



La société Schwegler propose des parpaings-nichoirs pour les rougequeue, bergeronnettes grises et mésanges...



Faites-les vous-même en perçant un parpaing d'un mur de pièce non chauffée (garage, remise, combles perdus...) !

Les volumes gagnés

Tous les volumes inoccupés sont utiles ! Ici, on a fixé des planches sur les pannes en débord de toit et cloisonné l'espace obtenu en plusieurs gîtes que les voliges couvriront. Les martinets noirs et les chauves-souris y accéderont par dessous via les trous et fentes réalisés dans les planches.



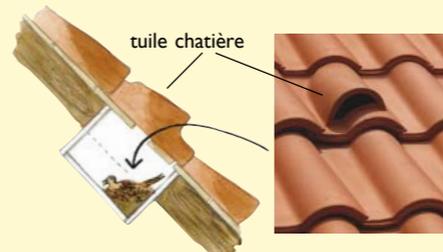
Les accès aux gîtes

Les greniers, les combles, les dépendances sont des gîtes idéals pour les oiseaux, comme les chouettes et les hirondelles rustiques, ainsi que pour les chauves-souris. Il faut donc leur laisser des accès ou les créer spécialement. On pourra aussi placer un nichoir juste derrière ces accès, pour limiter les déplacements des animaux. Les tuiles chatières (ou d'aération), les boulites non vitrées ou toute ouverture réalisée sous le toit ou dans le pignon sont de bons accès.



▲ Une ouverture a été conservée dans le mur en béton. Elle permettra à une effraie des clochers d'accéder au nichoir (dessiné en noir) qui sera fixé dans ce local technique.

Cas particulier d'un nichoir apposé en arrière d'une tuile chatière (dont on aura cassé les « barres » qui en obturent l'entrée). Il offre un gîte aux oiseaux tout en limitant les salissures et autres dérangements lorsque les combles sont aménagés pour l'habitation.



Des règles simples...

1 Avant les travaux, essayez de :

- repérer les oiseaux présents dans l'environnement proche ;
- programmer vos rénovations en dehors des périodes de reproduction qui s'étalent d'avril à mi-juillet essentiellement ;
- lister les aménagements que vous pouvez réaliser.

2 Le trou d'accès aux cavités et aux nichoirs doit idéalement être orienté est/sud-est (jamais en plein soleil ou à l'ombre complète) et demeurer hors de portée des prédateurs, en particulier des chats.

3 Évitez les traitements (peintures, insecticides...) parfois nocifs en utilisant des bois naturellement résistants (chêne, châtaignier, douglas...)

... ou bien installer des nichoirs

Si les aménagements directement intégrés dans le bâti sont impossibles, la solution consiste à installer des nichoirs spécifiques à chaque espèce d'oiseau. L'emplacement et les dimensions du nichoir ainsi que la taille du trou d'accès sont alors identiques à ceux recommandés pour la création de gîtes comme l'indique le tableau ci-dessous.

Quels gîtes offrir ?

Espèce	Dimensions en cm (accès et gîte)	Emplacement du gîte	Type de nichoir *
Mésange bleue	Ø 2,5 à 2,8 □ 10x10x17	2 à 5 m de haut	
Mésange charbonnière	Ø 3,2 □ 14x14x25	2 à 6 m de haut	
Moineau domestique	Ø 3,2 à 4 □ 14x14x25	3 à 8 m de haut	
Moineau friquet	Ø 3,2 □ 14x14x25	2 à 6 m de haut	
Rougequeue à front blanc	Ø 3,2 x 4,6 (ovale) □ 14x14x25	1,5 à 4 m de haut	
Huppe fasciée	Ø 7 □ 15x15x35	3 à 5 m de haut	
Rougequeue noir	Ø 15 x 7 □ 15 x 12 x 20	1 à 4 m de haut	
Hirondelle de fenêtre	Ø 5 x 2,5 □ 16 x 8 x 8	sous les avant-toits, les balcons...	
Hirondelle rustique	Ø coupe ouverte □ 16 x 8 x 8	contre un mur, une poutre d'un garage ou d'un auvent...	
Martinet noir	Ø 5 x 3 minimum □ 22 x 30 x 16	sous les avant-toits, trou vers le bas, à partir de 5 m	
Bergeronnette grise	Ø 15 x 7 □ 15 x 12 x 20	à 1,5 à 3 m de haut	
Faucon crécerelle	Ø 45 x 15 □ 45 x 30 x 28	sur un poteau ou un bâtiment à partir de 5 m	
Effraie des clochers	Ø 15 x 20 □ 80 x 50 x 55	combles, grenier, hangar... avec un accès permanent	
Chevêche d'Athéna	Ø 7 □ 18 x 80 x 18	sur une branche d'arbre ou sous un toit, 2 à 4 m	

Ø = diamètre ou dimensions (largeur x hauteur) du trou d'accès en cm
 □ = dimensions intérieures de la cavité en cm (largeur x profondeur x hauteur)
 * les représentations des nichoirs ne sont pas proportionnelles entre elles